

Suggestions de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Savoie sur le programme d'actions proposé par l'APTV pour les futurs CDRA et CTS

1. Présentation de la démarche :

La Chambre de Commerce et d'Industrie, représentée par le groupe territorial de la Tarentaise Vanoise (composé de chefs d'entreprises ressortissantes), participe au sein du Conseil Local de Développement aux réflexions menées dans le cadre du projet de développement du Pays.

Conscient de l'importance que revêt une telle démarche pour l'avenir de notre territoire, nous nous sommes spontanément mobilisés en juillet dernier afin de vous proposer, parmi l'ensemble des points soulevés par la Charte de Développement, les thèmes prioritaires dont le développement peut bénéficier uniformément à l'ensemble du territoire, indépendamment des contraintes géographiques, politiques ou économiques de chaque canton. Cet avis reposait sur les deux axes suivants :

- la mise en place d'un Schéma de Cohérence Territoriale.
- Un accompagnement fort envers les infrastructures de formation particulièrement celles qui sont en relation avec les métiers propres à la Tarentaise.

Le projet de territoire est rentré depuis peu dans une phase de définition de son programme d'actions. L'importance de cette étape nous a amené à rencontrer dans un premier temps Eric Laruaz, afin que celui-ci nous expose le contenu du programme d'actions tel qu'il était en cours de finalisation le 25 avril. Dans un second temps, nous avons pris le temps d'analyser les 17 actions qui nous paraissaient le mieux correspondre aux attentes et aspirations de nos ressortissants de Tarentaise Vanoise.

2. Eléments d'analyse

Chaque action a été analysée sous l'angle des informations fournies par Eric Laruaz et du contenu des fiches telles qu'elles figurent dans le programme d'actions en ligne sur le site de l'APTV.

- Action 1-1-1 : Etudes ingénierie liées à l'aménagement et développement durable.

L'aménagement du territoire est un tout. La fiche action telle qu'elle est rédigée ne fait pas assez apparaître l'enjeu d'une politique volontariste en faveur d'une économie durable. Bien entendu, la thématique de l'environnement est particulièrement stratégique pour nos vallées, mais celle-ci ne doit pas occulter l'enjeu d'une réflexion approfondie sur l'avenir de l'économie en Tarentaise Vanoise. Le SCOT (ou autre document de même nature) ne doit pas être un frein mais au contraire un support de développement pour que l'économie de notre territoire reste forte et compétitive et surtout s'adapte le plus rapidement possible aux changements de tous ordres : le SCOT devrait donc nous permettre d'évaluer et de préconiser, en fonction des contraintes environnementales, géographiques, humaines...les équilibres, notamment économiques, pour les 15 prochaines années. L'avenir de l'économie en Tarentaise Vanoise passe par ce travail nécessairement partenarial pour que nous définissions ensemble une politique économique cohérente et durable. Pour cette raison, les membres du groupe territorial de Tarentaise Vanoise souhaitent, dans la mesure du possible, être associés aux réflexions et éventuellement accéder au cahier des charges des études qui seront engagées. En effet, en prenant connaissance de ces cahiers des charges, nous pourrions mesurer la portée des études qui seront mises en oeuvre.

- Action 1-3-1 : Etudes et communication sur l'offre de transport

Ce projet d'actions revêt un intérêt particulier car il existe un gros problème de liaisons entre les fonds de vallée et les stations. De nombreux salariés, et plus particulièrement les travailleurs saisonniers, sont victimes d'une mauvaise organisation (cadencement, horaires non adaptés,...) ou bien de l'absence de lignes de transport. L'enjeu de ces études préalables sera de pouvoir apporter une réponse à deux questions centrales : sur quel modèle économique suffisamment attractif peut reposer une offre de transport collectif de ce type ? Quelle organisation privilégier, sachant que d'une part



chaque station possède ses contraintes propres et que d'autre part certaines activités, comme l'hôtellerie, fonctionnent selon des horaires de travail en décalage avec d'autres professions ? Une offre de transport collectif ne sera pérenne que si l'avantage économique pour les salariés est supérieur à celui du recours au véhicule personnel.

- Action 1-4-2 Soutien de la filière bois et valorisation du bois d'œuvre tarin

L'enjeu du bois construction est réel dans nos vallées et la demande existe. Les efforts des collectivités publiques sont sensibles sur cette thématique. Néanmoins, un certain doute s'installe quant à la compétitivité des sylviculteurs tarins face à la concurrence des bois de l'Europe du Nord. Quel est le marché visé par les sylviculteurs locaux ? Ce marché est-il suffisamment dimensionné pour permettre une gestion économiquement rentable de la forêt tarine ? Quelles sont véritablement les ressources utilisables qui ne mettraient pas l'environnement en péril (avalanches, glissements de terrain...) ?

- Action 2-1-2 et 2-1-3 Découverte des métiers et des emplois du territoire / préparer les jeunes aux métiers locaux

Ces deux actions sont fondamentales pour préparer l'avenir de l'économie en Tarentaise Vanoise. Pour ce qui concerne l'action « découverte des métiers et des emplois du territoire », l'accent doit également être porté sur le personnel enseignant ainsi que les conseillers d'orientation. La charge de travail à laquelle doivent faire face ces conseillers d'orientation ne doit pas les priver d'un lien étroit avec le monde de l'entreprise. Ces conseillers sont les seules personnes référentes au sein des établissements scolaires pour l'orientation des jeunes : une attention particulière doit leur être portée. Nous ne pouvons que nous féliciter de l'exemplarité du lycée de Moutiers, de son dynamisme en faveur de la formation des jeunes aux métiers de la Montagne et du partenariat tissé avec les entreprises. Il nous semble très important de poursuivre et d'encourager les établissements scolaires de la Vallée de Tarentaise (Bourg St Maurice, Moutiers, Bozel...) à ouvrir des sections scolaires en relation avec les métiers du tourisme (accueil, hôtellerie, restauration, maintenance technique des bâtiments etc...) et relayées par des établissements de second et troisième cycle sur Albertville ou Chambéry.

- Action 2-2-2 Renforcement des espaces saisonniers et de leur réseau

Les Espaces Saisonniers sont une bonne initiative. Toutefois, l'organisation actuelle est perfectible et pourrait utilement évoluer en se dotant de nouvelles compétences.

Tout d'abord, les dates d'ouverture des Espaces Saisonniers ne correspondent pas aux périodes de recrutement des entreprises (ouverture trop tardive). Certaines d'entre elles ne peuvent utilement s'appuyer sur ces espaces. Il serait pertinent qu'une permanence à l'année puisse assurer l'interface entre les entreprises et les saisonniers.

En ce qui concerne les moyens techniques de visio candidature (mentionnés dans la fiche action), il serait opportun que les Espaces Saisonniers situés sur les littoraux puissent également se doter de ces moyens. La visio candidature n'a de sens que si elle est réalisée en amont de la période de recrutement de la saison d'hiver, donc en fin de saison d'été.

Globalement, nous estimons que les Espaces Saisonniers pourraient utilement approfondir les relations avec les employeurs. Par exemple, chaque Espace Saisonnier pourrait se doter d'une base de connaissances (alimentée par des entretiens avec les entreprises) concentrant des informations pratiques pour le recrutement du personnel saisonnier (logement mis à disposition ou mesures d'aides proposées, etc). Ainsi, ces espaces assureraient une permanence de l'information utile tout au long de l'année.

Dans notre conception, l'Espace Saisonnier serait autant utile aux saisonniers (pour trouver un emploi) qu'aux entrepreneurs (durant la phase de recrutement).

- Action 2-4-1 Accès de la population à Val 2009

Effectivement, les championnats du monde sont une opportunité pour permettre aux jeunes d'approcher et/ou de s'investir dans l'organisation de cette manifestation mondiale. L'organisation de navettes gratuites pourrait être un excellent moyen de faciliter cette participation.



Toutefois, en ce qui concerne la pratique du ski dans le cadre scolaire, il est observé l'absence totale d'organisation pour les jeunes de Moutiers. Il est regrettable que l'absence d'accord passé avec les stations voisines prive ces jeunes d'un accès à la pratique du ski.

- Actions 3-1-1 Politique de Randonnée

Dans le contexte de concurrence croissante avec d'autres destinations « montagnes », la Tarentaise Vanoise doit organiser son tourisme d'Été en commençant par répondre à une question stratégique : quelle clientèle visons nous ? Qui est la cible de notre démarche de marketing territorial ?

Nous estimons que miser sur une politique randonnée, avant même d'avoir tiré l'ensemble des enseignements de l'étude de positionnement mentionnée à l'action 3-1-5, est un pari osé. Le randonneur amateur de circuit GR est-il un marché porteur ou bien s'agit-il d'une niche ? Il existe d'autres destinations « randonnées » (Haute Savoie, Italie,...) qui disposent d'offres compétitives. La Tarentaise Vanoise doit trouver ses produits touristiques, non pas en copiant ce qu'il se fait ailleurs, mais en définissant avec l'ensemble des partenaires, ce qui fera la valeur ajoutée de la destination Tarentaise en Été. Des tendances commencent à se dessiner.

- Action 3-1-2 Valorisation de l'offre patrimoniale

L'action telle qu'elle est décrite, semble correspondre à la nécessaire structuration de notre patrimoine, contribuant par ailleurs à enrichir l'offre touristique de la vallée.

- Action 3-1-3 Renforcement de l'offre touristique

Cette fiche action s'inscrit pleinement dans les attentes qui sont ressenties par certains professionnels du tourisme en station.

La tendance est celle de consommer des activités diversifiées souvent de courtes durées, c'est à dire qui n'engagent pas le pratiquant pour plusieurs heures. Par exemple, la promenade en montagne séduit davantage que la randonnée. Il est observé un intérêt particulier pour les activités liées à l'eau ainsi que la recherche de sensations fortes.

Le séjour d'Été est l'occasion d'essayer différentes pratiques sportives, de découvrir la vie culturelle des vallées, de profiter des paysages, ... Au titre de la vie culturelle, les manifestations de type « fêtes de village » sont des événements particulièrement importants pour l'animation des vallées (et dont les retombés économiques pour les commerces de proximité sont stratégiques). Aussi, un soutien particulier aux comités d'organisation (dont on peut regretter que les membres ne soient que peu renouvelés) doit être envisagé (la recherche d'une meilleure programmation des manifestations durant la saison permettrait également d'optimiser l'action des comités d'organisation).

L'offre touristique doit être suffisamment riche pour satisfaire des attentes éclectiques.

Le choix de lancer des appels à projets est semble-t-il une très bonne solution pour solliciter l'innovation. A ce titre, il serait intéressant de pouvoir échanger lors de la définition du règlement d'application qui définira les critères de sélection des projets.

- Action 3-1-4 Politique d'accueil

Les acteurs touristiques ne peuvent faire l'économie d'une politique d'accueil à l'échelle de la Tarentaise Vanoise. En effet, la mobilité de la clientèle d'Été nécessite une complémentarité des activités et un travail en réseau des professionnels. Cette initiative est d'autant plus importante, qu'elle représente un tremplin pour développer par la suite des actions communes sur la saison d'hiver.

- Action 3-1-5 Promotion de la Tarentaise

Cette fiche action doit être le point de départ de toute réflexion engageant des moyens en faveur du tourisme d'Été. L'étude de positionnement doit être en mesure de répondre à la question centrale du type de clientèle que l'on souhaite attirer en Tarentaise Vanoise.

Néanmoins, la mise en place d'une organisation touristique Tarentaise (telle que mentionnée dans la fiche action) ne doit pas rentrer en concurrence avec les structures existantes. En effet, si les prestataires touristiques devaient adhérer à cette démarche de travail collaboratif, il faut absolument éviter tout mitage des moyens humains (dont la mobilisation des entreprises) et financiers. L'échelle et



les axes de travail doivent être optimisés pour ne pas être redondants avec des missions menées par d'autres structures. D'autre part, la promotion d'une vallée et d'un produit touristique quel qu'il soit nécessite des moyens financiers importants. Quelle sera l'articulation financière avec des structures existantes (Savoie Mont Blanc Tourisme, France Montagnes, Comité Régional du Tourisme ...) ?

- Action 3-2-1 Création d'un outil de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans le secteur industriel

Cette action est une très bonne initiative. Conformément au descriptif de l'opération mentionné sur la fiche, une mission permanente d'animation et de suivi doit être mise en place. Cette mission est d'autant plus importante que l'objectif de la GPEC est d'analyser l'évolution des ressources humaines de près de 60 industriels. Compte tenu de la sensibilité de cette question, la mission d'animation et de suivi doit veiller à ce que les industriels soient étroitement associés au dispositif.

- Action 3-5-1 Etude stratégique de développement commercial

Cette étude traduit effectivement un besoin indispensable de cohérence dans l'aménagement et le développement, y compris commerciale, de la Tarentaise Vanoise. Cette étude devra être un des piliers du futur document de cohésion territoriale (type SCOT).

- Action 3-5-2 Actions collectives de développement commercial

Action très intéressante s'inscrivant dans la recherche d'une cohérence de développement et de soutiens collectifs à l'offre commerciale.

- Actions 3-6-1 et 3-6-2 Zones d'activités, aménagements paysagers et solutions immobilières pour les entreprises.

Effectivement, le manque de foncier disponible est un réel frein au développement des entreprises existantes ainsi qu'à l'accueil de nouvelles activités. Compte tenu des études en cours sur le foncier disponible et de la politique de gestion économe qui en découlera, ces actions sur les zones d'activités devront bien évidemment être intégrées aux réflexions approfondies sur l'avenir de l'économie que l'on souhaite en Tarentaise Vanoise.

3. Conclusions et priorités

Ce programme d'actions, qui permettra de mobiliser des moyens financiers auprès de différents co-financeurs dont le Conseil Régional et le Conseil Général, comporte selon nous 4 actions prioritaires.

1) Se doter des connaissances nécessaires (études) pour l'élaboration d'un document stratégique d'aménagement de l'espace à l'échelle de la Tarentaise Vanoise (SCOT ou autre). Action 1-1-1.

Pour préserver la liberté d'entreprendre et de travailler en Tarentaise Vanoise, l'enjeu d'une politique volontariste en faveur d'une économie durable devra selon nous être clairement exprimé.

2) Se doter d'une politique touristique estivale. Action 3-1-5.

Au-delà des actions qui apparaissent dans ce programme, la priorité est de prendre le temps nécessaire pour tirer toutes les conclusions d'une étude de positionnement stratégique.

3) Préparer les jeunes aux métiers locaux et permettre la découverte des métiers et des emplois du territoire. Actions 2-1-2 et 2-1-3.

4) Elaborer une étude stratégique de développement commercial. Action 3.5.1.



Ces 4 priorités n'ont pas vocation à atténuer l'importance d'autres actions mentionnées dans le programme. Elles représentent les axes stratégiques qui sont, selon nous, à mettre en œuvre pour les 5 prochaines années, et ceci afin de se doter des bases nécessaires pour relever les défis économiques qui se présentent à l'heure actuelle.

Compte tenu de l'importance de certaines actions, nous formulons le souhait que la Chambre de Commerce et d'Industrie, à travers son groupe territorial, puisse jouer un rôle actif et être le cas échéant associé à certains groupes de travail.